



Des préparations naturelles comme alternative aux pesticides !

Plus de 60 personnes sont venues participer à Valvignères mardi 7 Mai 2019 à la journée d'échange de pratiques en Ardèche sur les préparations à base de plantes permettant une alternative naturelle aux pesticides de synthèse, co-organisée par la Confédération paysanne de l'Ardèche et Agribio 07 avec la participation d'ASPRO-PNPP¹ et du GRAB².

Ces alternatives, autrement appelées Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP) comprennent notamment les purins, tisanes, décoctions et huiles essentielles appliquées sur les cultures végétales. Ces préparations sont clés pour l'autonomie des paysan(ne)s puisqu'elles contiennent exclusivement des substances naturelles d'origine végétales, animales ou minérales qu'ils peuvent eux-même récolter ou produire. **Elles doivent également être obtenues par un procédé accessible à tout utilisateur final et appartient au domaine public !**

Depuis plus de 10 ans, la Confédération paysanne se bat avec de nombreux autres partenaires pour faire reconnaître ces préparations afin de proposer une alternative aux produits de synthèse. Recensement de pratiques, expérimentations en conditions réelles, groupes d'échanges de pratiques... de nombreuses actions sont déjà conduites par un réseau associatif malheureusement trop peu épaulé par la recherche publique.

Pour franchir un cap décisif, il est urgent que la réglementation permette la reconnaissance de ces préparations. Les PNPP sont reconnues et définies par la loi d'avenir agricole de 2014 mais le cadre est encore beaucoup trop restrictif. Un arrêté ministériel doit paraître d'ici quelques semaines pour préciser la réglementation et nous demandons :

- Que toutes les plantes et parties de plantes consommables dans alimentation animale et humaine soient autorisées de fait en tant que substance naturelle à usage biostimulant, ce qui ouvrirait la réglementation à près de 500 parties de plantes et parties de plantes (au lieu de 148 actuellement)
- Le maintien des huiles essentielles dans le cadre réglementaire PNPP

Cette journée à Valvignères n'était qu'une première étape dans le cadre du projet en cours mené conjointement par l'ASPRO-PNPP la Confédération paysanne et l'ITAB³. Les paysan(ne)s ardéchois souhaitant se renseigner, participer ou accueillir des rencontres d'échanges de pratiques peuvent contacter la Confédération paysanne 07 et Agribio 07.

Alors que les questions de santé publique et environnementale sont de plus en plus sensibles, la Confédération paysanne est engagée pour proposer un autre modèle agricole ; la proposition d'alternatives aux produits de synthèse est une obligation que nous avons pour répondre aux problématiques des paysan(ne)s et aux besoins de la société.

Contact :
Pierre-Yves Maret,

paysan à St Michel de Boulogne, membre du groupe de travail national sur les PNPP : **06 33 28 34 37**

1 AAssociation pour la PROMotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes

2 Groupe de Recherche en Agriculture Biologique

3 Institut technique de l'agriculture biologique